

[Text]

Thirdly, I wish to mention the subsidies issue arising from an earlier question. In fact what the NAFTA negotiators have done, I believe, is to suggest that as a minimum the GATT subsidies code is a good place to start. If it adds nothing more than to confirm the importance that the GATT has to the world of international business and confirm that as a starting point the GATT subsidies code is what will be used in a North American context, I think that's a significant benefit.

Mr. Reimer: You're here on behalf of hundreds of small businesses across Canada, small, medium-sized businesses right across the country. I think, Mr. Reid, you mentioned that there was a survey, or that you wrote to over a hundred of the chambers?

Mr. Reid: Oh, there's clarification there, Mr. Chairman. When I mentioned that we'd written to 100 chambers I meant that in terms of the GATT discussions. We wrote to a hundred other national chambers of commerce dealing business to business to urge those national chambers of commerce in Japan and France to put pressures on their governments to get a successful Uruguay Round. We made that statement to show that we believe in multilateral free trade. We make it very, very clear that we believe in that first and foremost, and we consider the NAFTA not to be inconsistent with that, in fact to make a positive contribution to it.

Mr. Reimer: In the Canadian context where would the vast majority of the chambers right across the country be with regard to the NAFTA agreement as we see it here now?

Mr. Reid: We believe this very firmly, and we wouldn't be here and we would not have taken this position if we did not believe that is an overwhelming feeling among the 500 chambers of commerce in this country and their 170,000 business members. We believe we're reflecting their views, and we've gone through our policy process to ensure that is so.

Mr. Reimer: On the one point of rules of origin and the CBA factor that was mentioned by Mr. Page, the content requirement change from 50% to 62.5%, what do you see that specifically doing in the auto parts industry and assembly in Ontario?

Mr. Ferchat: The auto parts industry in Ontario and in Canada in general has worked with a 60% rule I guess since the early 1960s, so it's quite accustomed to that. I think the fact that we have a much broader, and unfortunately but necessarily a much more detailed set of rules, will give us a much more predictable outcome.

• 1140

As I understand the rules as interpreted in the Honda case, for example, they would allow Honda to achieve 62.5% under the rules of origin, whereas it couldn't achieve 50% under the old definitions. So I think the rules of origin have allowed the cascading of costs for value added to fall back one level, and it has allowed inclusion of more items of overhead in terms of plant production and costs.

[Translation]

Troisièmement, je voudrais aborder la question des subventions, comme suite à une question posée plus tôt. Sauf erreur, les négociateurs de l'ALÉNA ont donné à entendre que le Code des subventions du GATT constitue tout au moins un bon point de départ. Je crois qu'il offre un avantage important, même s'il ne fait rien d'autre que confirmer l'importance du GATT pour le monde du commerce international et donner l'assurance que le Code sera utilisé comme point de départ dans un contexte nord-américain.

M. Reimer: Vous représentez ici des centaines de petites entreprises du Canada, de petites et moyennes entreprises d'un littoral à l'autre. Sauf erreur, monsieur Reid, vous avez dit qu'on avait effectué un sondage ou que vous aviez écrit à plus d'une centaine de chambres?

M. Reid: Je dois clarifier, monsieur le président. Lorsque j'ai dit que nous avons écrit à 100 chambres, je voulais parler des discussions relatives au GATT. Nous avons écrit à une centaine d'autres chambres de commerce nationales qui s'occupent des entreprises, afin d'exhorter les chambres de commerce nationales du Japon et de la France à exercer des pressions sur leur gouvernement pour que la ronde Uruguay puisse aboutir. Nous avons tenu de tels propos pour démontrer que nous croyons au libre-échange multilatéral. Nous précisons très clairement que c'est ce à quoi nous croyons d'abord et avant tout, et nous considérons que l'ALÉNA n'est pas contraire à cela mais qu'il y a apporté plutôt une contribution positive en fait.

M. Reimer: Dans le contexte canadien, quelle serait la position de la grande majorité des chambres d'un littoral à l'autre en ce qui a trait à l'ALÉNA dans sa forme actuelle?

M. Reid: Nous y croyons très fermement et nous ne serions pas ici ni n'aurions adopté cette position si nous n'étions pas convaincus que les 500 chambres de commerce du Canada et leurs 170 000 entreprises membres ne sont pas du même avis. Nous croyons traduire leurs pensées et nous avons mis en oeuvre notre processus politique pour nous en assurer.

M. Reimer: Quant aux règles d'origine et aux facteurs ABC dont a parlé M. Page, le contenu obligatoire passe de 50 p. 100 à 62,5 p. 100. Selon vous, quel en sera l'effet sur l'industrie des pièces d'automobile et de l'assemblage en Ontario?

M. Ferchat: L'industrie des pièces d'automobile de l'Ontario et du Canada en général applique une règle de 60 p. 100 depuis le début des années soixante, je crois, et elle y est donc très habituée. Comme nous avons une série de règles beaucoup plus générales et, malheureusement mais nécessairement, beaucoup plus détaillées, je crois que le résultat sera beaucoup plus prévisible.

Si je comprends bien les règles telles qu'on les a interprétées dans l'affaire Honda, par exemple, Honda pourrait parvenir à 62,5 p. 100 en vertu des règles d'origine alors qu'elle ne pouvait parvenir à 50 p. 100 selon les anciennes définitions. Je crois donc qu'à cause des règles d'origine, les cours relatifs à la valeur ajoutée sont retombés d'un niveau et qu'on peut inclure davantage de frais généraux dans les coûts de production.